

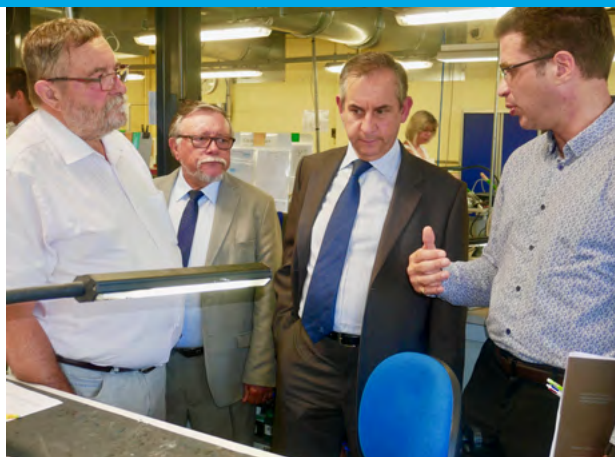
LA CROISSANCE PARTAGÉE DE LA RURALO-URBANITÉ

De 2 062, le nombre d'intercommunalités françaises est passé l'an dernier à 1 266. Au-delà de son périmètre de 383 km², avec 48 communes et 57 000 habitants, l'Agglo n'a pas choisi la démesure. Au contraire, la proximité voulue et vécue demeure la garantie d'une efficacité basée sur une ruralo-urbanité de projets à la dimension de la réalité que constitue son bassin de vie. Les liens entre petites et grandes communes s'en trouvent incontestablement renforcés.

Bien plus qu'une simple cohabitation, il s'agit d'une coopération vérifiée lors de chaque Conseil communautaire. Améliorer le quotidien des quartiers au travers d'une nouvelle gestion n'empêche nullement d'aider les familles de hameaux non desservis par les transports scolaires. Des transports collectifs évolutifs permettent de répondre aux besoins des usagers avec, par exemple, la possibilité d'acheter des tickets à l'unité aller/retour dès la rentrée de septembre.

Évolution encore avec des compétences désormais intégrées. Qu'il s'agisse du tourisme, fluvial et terrestre, il importe d'abord de renforcer l'attractivité du territoire et de diversifier un développement économique arrêté dès la création de l'Agglo priorité des priorités. Au-delà de l'affirmation convaincante, les outils mis à disposition des entreprises se traduisent par une croissance encore vérifiée lors de la réunion des entrepreneurs du 4 juillet et de la visite du Préfet de l'Aisne Nicolas Basselier.

De même, les créations d'emplois bénéficient à l'ensemble du territoire. Nos destins sont, en effet, de plus en plus liés autant qu'interdépendants. L'intercommunalité fait de la croissance partagée sa raison d'être en même temps qu'un formidable levier. Loin d'un éventuel effacement de l'échelon communal, les coopérations librement consenties le renforcent. Si besoin était, ce nouveau numéro de l'Agglonews en témoigne.



HIER

NOUVELLE RENCONTRE DES ENTREPRENEURS

Le 4 juillet, à l'initiative de l'Agglo, plus de trente chefs d'entreprises chaunois se sont retrouvés afin de débattre. Animé par Sébastien Gressent, expert en direction commerciale, ce nouveau rendez-vous permet à chacun d'échanger sur les grands enjeux des entreprises, de bénéficier d'une information sur le développement commercial et du nécessaire équilibre entre production et prospection.



AUJOURD'HUI

COLLECTE EN PORTE-A-PORTE DES DÉCHETS VERTS



Afin de maintenir le niveau de service rendu à la population dans ses 48 communes, l'Agglo a décidé de poursuivre en 2019 et 2020 la collecte en porte à porte et le transport des déchets verts. Sont concernés les déchets de jardin (petits branchages, feuilles mortes, tailles, tontes, etc.). Les usagers pourront également déposer ces déchets dans les déchetteries de Beautor, Chauny et Tergnier.

DEMAIN

UNE NOUVELLE AIDE POUR LES TRANSPORTS SCOLAIRES

Jusqu'alors, il n'était pas possible d'indemniser les parents d'élèves dont les habitations n'étaient pas desservies par les transports scolaires. Dès la rentrée, grâce à une indemnité compensatrice, l'Agglo les aidera. Cette opération gagnante - gagnante allégera les budgets des familles amenées à assurer elles-mêmes les déplacements de leurs enfants et permettra de ne pas alourdir, par des trajets supplémentaires et pour peu d'élèves concernés, les circuits de transport.



RENOUVEAU DU TOURISME FLUVIAL



Dans le cadre d'une étude visant à redynamiser le loisir fluvial, la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois souhaite fédérer les intercommunalités et Voies Navigables de France autour d'un projet de renouveau du tourisme fluvial. Dans un premier temps, les agglos du Saint-Quentinois, de Chauny-Tergnier-La Fère et de Cambrai, les Communautés de communes du Vermandois et de l'Est de la Somme en vérifieront la faisabilité touristique, économique,

réglementaire et technique ainsi que la capacité de développement du port de plaisance de Saint-Quentin.

L'objectif des cinq collectivités vise, également, à donner une nouvelle image à ce tourisme en expansion et à développer les loisirs nautiques et les activités susceptibles de s'articuler à une échelle intercommunautaire.

DES ENTREPRISES PAR LE MENU

Le développement économique demeure la priorité de l'Agglo. La visite de Nicolas Basselier, Préfet de l'Aisne, fut donc l'occasion de mettre en lumière quatre entreprises et, pour Bernard Bronchain, son Président, et ses Vice-Présidents, de rappeler sa politique volontariste de soutien aux entreprises. La délégation a ainsi visité « Créations Perrin », fabricant de bracelets-montres de luxe, appelée, au printemps 2019, à s'agrandir à Tergnier sur la zone d'activités « Évolis ».

Installée depuis novembre 2017 sur cette même zone, spécialisée dans le conditionnement de parfums et de produits de beauté, en pleine expansion, « Vabel Cosmétique » a, déjà, embauché vingt personnes en CDI, trente en CDD et annonce de nouvelles créations d'emplois.

Après six mois passés sur la Pépinière d'entreprises « Innovalis », « Tiséa » s'installe dans un bâtiment à Chauny où elle travaille dans la maintenance industrielle et en ingénierie, mais, également, avec les lycées. À Charmes, l'entreprise chinoise « Pangniu Food » (notre photo) présenta ses premiers produits à base de lait de soja et de tofu. Trois créations d'emploi s'ajouteront aux dix premiers postes.



COMMENT AMÉLIORER LA VIE DES QUARTIERS ?

Comment vivent les quartiers ? Comment l'habitat social s'y développe-t-il ? Quelles améliorations apporter ? Posées par l'Agglo, ces questions mobilisent bailleurs sociaux, villes et intercommunalités sur la gestion urbaine de proximité. L'objectif : améliorer la vie quotidienne des habitants et l'attractivité des quartiers, tranquilliser et sécuriser les lieux publics, associer les habitants à la transformation de leur cadre de vie.



De manière très concrète, des espaces collectifs à la porte d'entrée en passant par l'arrêt des bus, le traitement des ordures ménagères, les épaves, l'entretien courant, les responsabilités de gestion ou la tranquillité, les premiers diagnostics ont été réalisés en mai et juin. Ils seront présentés en Octobre sur les trois villes de Chauny, Tergnier et La Fère.

DES TICKETS ET DES ÉCONOMIES À L'UNITÉ

Alors que ses prix n'ont pas augmenté depuis septembre 2014, évolutive et régulièrement modernisée, la politique de transports de l'Agglo passe par un réseau modernisé et des tarifs adaptés avec la création l'an dernier du titre scolaire gratuit « Scol'TACT ». Pour cette rentrée, le Conseil communautaire crée un ticket à l'unité valable pour 1 aller / retour. Ce titre permettra aux usagers de réaliser une économie de 0,20 €.



L'ÉTÉ FÊTÉ AU PÔLE ENFANCE-JEUNESSE

Pour la troisième année, le Lieu d'Accueil Enfants Parents et le Relais d'assistants Maternels de l'Agglo ont proposé aux familles de faire la fête. Une centaine de personnes ont ainsi marqué l'arrivée de l'été au travers d'ateliers de création et d'éveil au sein desquels les enfants ont été maquillés, ont travaillé l'argile, colorié, ou se sont amusés dans les jeux de motricité proposés par les animateurs du Relais d'Assistants Maternels et, bénévolement, par les assistants maternels.

PRISE EN CHARGE DES FRAIS D'ACCOMPAGNEMENT DES MATERNELS

Les regroupements scolaires amènent les élèves de maternelles à utiliser le bus pour se rendre à l'école. Cependant, pour des raisons évidentes de sécurité, ils doivent être accompagnés par un adulte mis à disposition et financé par chacune des communes concernées. Dans le cadre de l'amélioration de ses services, le Conseil communautaire a décidé de prendre en charge financièrement le coût de cet accompagnement estimé au total à 30 000 €.

Conception/réalisation CEF et VisionsConcept

L'AGENDA

Jeudi 30 août : Audition des candidats au marché de collecte des déchets ménagers.

Jeudi 6 septembre, 18 h : Projet de territoire de la Communauté d'agglomération – Séminaire des élus.

Lundi 10 septembre, 17 h : Réunion de l'exécutif.

Lundi 10 septembre, 18h30 : Réunion de la commission locale d'évaluation des charges transférées.

Mercredi 12 septembre, 14 h : Politique en faveur de l'habitat privé ancien - Présentation de la convention avec l'ANAH.

Lundi 17 septembre, 18 h : Bureau communautaire.

Du 18 au 20 septembre : Réunions des commissions communautaires

Jeudi 20 septembre, 10h30 : commission d'appel d'offres – Marché de collecte des déchets ménagers.

Lundi 24 septembre, 19h : Conseil communautaire.



Email : accueil@ctlf.fr